

LE DEVOIR

Le Devoir

POLITIQUE, mercredi 21 octobre 2009, p. a3

Enquête publique: Marois veut ratisser large

Le gouvernement résiste toujours aux demandes qui se font de plus en plus pressantes

Lévesque, Kathleen; Bélair-Cirino, Marco

Le Devoir

À deux semaines du scrutin municipal, les révélations embarrassantes se multiplient et l'idée d'une enquête publique se raffermi.

Une enquête publique sur l'industrie de la construction ne devrait pas s'intéresser qu'aux seuls entrepreneurs, mais s'attarder aussi au volet des services professionnels, croit **Pauline Marois**.

À la sortie de sa rencontre hier avec le conseil général de la **FTQ**, à Montréal, la chef du Parti québécois a réitéré sa volonté que le gouvernement institue une commission d'enquête «bien encadrée» qui entendrait toutes les parties concernées. «Quand on parle de la construction, on parle aussi en amont et en aval. On parle de services professionnels également. On ne peut pas dire que ce n'est que quelques entreprises», a soutenu **Pauline Marois**.

À la Ville de Montréal tout comme au ministère des Transports du Québec, l'implication du secteur privé ne se limite plus aux travaux de construction d'aqueduc ou d'asphaltage des routes. Les firmes d'ingénierie sont devenues des partenaires de premier plan des donneurs d'ouvrage.

Comme le révélait Le Devoir le printemps dernier, l'administration de Gérald Tremblay s'en remet de plus en plus aux firmes d'ingénieurs pour rédiger les appels d'offres, établir les besoins de la Ville de Montréal et participer activement à l'analyse des soumissions et au choix final de l'entreprise qui réalisera le chantier annoncé.

Le même phénomène se produit du côté du ministère des Transports. Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Charest, en 2003, le contrôle du processus d'appel d'offres est de plus en plus partagé avec les ingénieurs du secteur privé. Ce marché des services professionnels est évalué à plusieurs dizaines de millions de dollars par année. C'est un pactole dont profitent les firmes comme Dessau, Groupe SM, BPR, SNC-Lavalin et autres Génivar, Tecsub et Roche.

Ces firmes ont toutes un ou des représentants qui font du développement des affaires, de la prospection commerciale ou qui investissent dans les réseaux de connaissances et d'amis politiques. Elles sont devenues influentes tout comme le sont les cabinets d'avocats, qui sont des partenaires d'affaires des ingénieurs. Les compressions des machines administratives municipale et provinciale ont fait en sorte qu'il n'est plus possible d'absorber le flot de projets d'infrastructures qui sont lancés. Le recours aux services professionnels d'experts privés est donc devenu incontournable.

Or, la tourmente des derniers mois dans le secteur de la construction a principalement touché les entrepreneurs et le milieu syndical, en particulier la **FTQ**. Des allégations de collusion et d'appels d'offres trafiqués ont été révélées. Le possible financement occulte du monde politique a également fait surface avec la multiplication d'affirmations faites sous le couvert de l'anonymat.

Au Parti québécois, il est clair que seule une commission d'enquête peut faire la lumière sur la situation. Une motion de l'opposition sera débattue aujourd'hui à l'Assemblée nationale afin d'exiger «une commission d'enquête publique portant sur l'ensemble de l'industrie de la construction au Québec».

Lessard s'en prend aux villes

Le gouvernement Charest est demeuré réticent à cette idée jusqu'à présent. Le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard, a annoncé hier qu'il avait demandé à ses fonctionnaires de lui présenter rapidement des recommandations afin que soit établie une procédure plus contraignante pour le monde municipal. Il s'est dit insatisfait de la réponse des élus lors de vérifications effectuées par ses fonctionnaires à la suite de plaintes. M. Lessard a révélé que certaines municipalités refusent sans détour de donner suite aux demandes d'investigation du ministère ou qu'elles négligent de fournir les documents pertinents au traitement des plaintes. «Actuellement, dans certaines municipalités, il n'y a pas de collaboration, alors les enquêtes sont longues, inefficaces, les citoyens sont frustrés et le ministre aussi», a-t-il déclaré hier.

Le président de la Fédération québécoise des municipalités, Bernard Généreux, a accusé le ministre de chercher à faire diversion, tandis que le gouvernement devrait selon lui instituer une enquête publique le plus rapidement possible.

L'ex-juge John Gomery a joint sa voix hier à celle du candidat à la mairie Richard Bergeron pour réclamer une commission d'enquête publique sur l'industrie de la construction et sur le financement des partis politiques municipaux.

«Une chose que nous avons découverte durant la commission d'enquête [sur le programme de commandites], c'est que la nécessité de financer les campagnes électorales était à la base de toute la corruption qu'on a découverte», a déclaré M. Gomery hier. «Seulement une commission d'enquête va permettre aux citoyens de cette ville de savoir ce qui s'est passé. La population est affamée de connaître la vérité», a-t-il ajouté.

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchar, a indiqué hier qu'il veut empêcher le financement occulte lors de courses à la direction de partis politiques et a annoncé que son gouvernement déposera prochainement un projet de loi qui resserrera les règles régissant les contributions faites aux aspirants-chefs.

John Gomery estime qu'une modification de la Loi électorale afin d'y assujettir notamment les courses à la direction des partis politiques serait «insuffisante». «Lorsqu'un patient est malade, on ne commence pas à lui donner des traitements sans connaître la nature de sa maladie. Ici, je ne pense pas que nous savons réellement l'étendue de la maladie qui affecte nos institutions politiques», a affirmé l'ex-juge à la Cour supérieure du Québec.

Le président de la campagne de financement de Projet Montréal a taxé le gouvernement de Jean Charest de manquer de courage politique. Il accorde peu d'importance au ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, qui a martelé hier que «le gouvernement ne protège personne [et] qu'il veut aller au fond des choses», mais qu'il comptait sur les enquêtes policières en cours. «Ça peut prendre des années et des années. Je ne crois pas que c'est logique d'attendre si longtemps dans une affaire qui affecte nos institutions démocratiques», a indiqué M. Gomery.

«La décision de tenir ou de ne pas tenir une enquête publique est une décision politique. Je pense que la pression monte. Je suppose que M. Charest écoute toutes ces voix [qui réclament une commission d'enquête]», a affirmé M. Gomery.

Avec La Presse canadienne

Illustration(s) :

Grenier, Jacques

© 2009 Le Devoir. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20091021-LE-272669

PUBLI-© news-20091021-LE-272669

Ce certificat est émis à **CPM** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2014-01-17**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.